

CADRE DE RÉFÉRENCE
BOURSE DE LA FONDATION DE L'IRAC
(modifié en juin 2008)

Objectif du Prix

Le Prix de la Fondation de l'IRAC a été créé pour récompenser un projet qui se rapporte à l'architecture dans son sens le plus large, qui favorise la sensibilisation du public ou qui rend possible une étude universitaire importante, et qui donne lieu à des publications, des expositions, des symposiums, des exposés et/ou des conférences.

Financement du prix

Le Prix est financé par le Fonds général de la Fondation de l'IRAC. *Il s'établit à 2 500 \$ (si les finances le permettent).*

Attribution

Un jury formé de trois membres du Collège des fellows tenant compte de la représentation des régions, des sexes et deux langues officielles sera nommé par les fiduciaires de la Fondation.

Si le jury est d'avis qu'aucune candidature ne convient à l'attribution du prix, il peut, à sa discrétion, n'en recommander aucune.

Critères et conditions d'admissibilité

Les candidatures peuvent être présentées par des personnes ou des organisations. La préférence sera accordée à des membres de l'Institut royal d'architecture du Canada.

Un appel de candidatures sera lancé en janvier de chaque année et affiché sur le site Web de l'IRAC. La date limite du dépôt des candidatures est fixée à la [fin du mois de mars]. L'évaluation des candidatures et la recommandation d'attribution du Prix auront lieu en avril et le ou les lauréats seront annoncés lors de l'Assemblée générale annuelle de l'IRAC.

Toutes les candidatures devront être soumises par courriel à foundation@raic.org et comprendre les éléments suivants :

1. Nom, adresse, numéro de téléphone et numéro de télécopieur
2. Court CV du ou des candidats
3. Lien entre le projet et la mission de la Fondation
4. Titre du projet
5. Description sommaire du projet (objectifs et design) – (maximum 3 pages) – comprenant une description claire de produit du travail, l'identification du bénéficiaire (à qui il s'adresse) et les incidences positives qu'il aura; et précisant si du financement additionnel provenant d'autres sources a été ou sera accordé
6. Plan concernant la diffusion des résultats et l'attribution à la Fondation de l'IRAC
7. Échéancier du début du projet jusqu'à son achèvement
8. Budget